

Juillet 2015 - N°33



L'édito

Jean Maïa, directeur des affaires juridiques des ministères économiques et financiers

Après trois lettres de l'OEAP consacrées au recensement, en mars et juillet 2014, puis en avril 2015, reprenons le fil de l'actualité de l'Observatoire, alors que la commande publique est, depuis début 2014, particulièrement en vue avec notamment la publication de nouvelles directives relatives aux marchés publics et d'une directive sur les concessions. La vie de l'OEAP ayant été très riche au cours de cette période, nous avons pensé utile de vous donner une vision d'ensemble de son activité.

Un OEAP qui se tourne vers l'avenir et qui entame une réflexion sur l'élargissement de son champ d'action, avec l'affirmation de la place des concessions dans le tout formé par la commande publique. Ce sont des perspectives nouvelles qui s'ouvrent à lui et, probablement, des évolutions qui se profilent quant à ses modalités d'organisation et de fonctionnement.

La lettre de l'OEAP s'en fera l'écho et se mobilisera pour votre information complète.

L'actualité de l'Observatoire

■ 2014 : année de création d'un nouvel atelier sur les Prix dans les marchés publics

L'OEAP a décidé, lors de son assemblée plénière de novembre 2013, de créer un atelier de réflexion sur les prix dans les marchés publics, dont la présidence a été confiée à M. Serge Doumain, chef du bureau économie, statistiques et techniques de l'achat public à la DAJ.

Cet atelier s'inscrit dans le droit fil de la publication du guide sur le prix dans les marchés publics et au lancement d'une réflexion sur les difficultés d'élaboration et d'utilisation des formules de révision prix dans les marchés publics. Une dizaine de secteurs d'achat ont été retenus pour un examen détaillé des pratiques, le but étant d'élaborer une fiche de bonnes pratiques et de conseils par secteur en matière de révision de prix.

Deux groupes de travail ont été constitués : les achats de denrées alimentaires et les prestations intellectuelles.

Le groupe consacré aux achats de denrées alimentaires a publié deux fiches, qui complètent le guide sur les prix et proposent des conseils aux acheteurs publics pour la rédaction de formules de révision de prix et l'utilisation d'indices appropriés à chaque type de marché.

[Accéder à la fiche sur l'indexation des prix dans les marchés publics d'achats de denrées alimentaires](#)

[Accéder à la fiche sur l'indexation des prix dans les marchés publics de services de restauration collective](#)

La fiche sur la révision des prix en matière de prestations intellectuelles est en cours de mise au point finale.

Le prochain groupe, lancé probablement à la rentrée 2015, sera consacré aux achats de produits et services informatiques, hors prestations intellectuelles.

■ Un changement de président pour le Groupe d'étude des marchés « Développement durable » (GEM-DD)

Par décision du président du comité exécutif de l'OEAP en date du 29 avril 2014, M. Guillaume Cantillon a été nommé président du groupe d'étude des marchés relatif au développement durable pour une durée de 3 ans. Ce GEM a pour tâche l'élaboration de guides techniques à l'intention des acheteurs publics pour leur faciliter la rédaction des marchés publics avec des clauses d'achats durables.

■ ...et pour le Groupe d'étude des marchés « restauration collective et nutrition » (GEM-RCN)

M. Alain Cointat a été nommé pour 3 ans président du groupe d'étude des marchés de restauration collective et nutrition. Ce groupe élabore des documents relatifs aux denrées alimentaires, à la restauration collective et aux prestations associées.

M. Cointat remplace M. Georges Beisson qui a, durant de nombreuses années en tant que président du GEM, accompli un travail remarquable, en publiant notamment des textes sur la nutrition dont certains sont devenus des références réglementaires. Ces résultats ont été salués par l'ensemble des membres de l'OEAP lors de la plénière de novembre 2013 ainsi que par la presse spécialisée.

La lettre de l'OEAP s'associe à tous ces remerciements et souhaite à M. Beisson une retraite bien méritée.

■ Les derniers guides des GEM (en 2015)

- Articles confectionnés - Spécification technique générale applicable aux marchés publics d'articles confectionnés (Version 1.0 mise à jour mars 2015)
- Spécification technique applicable aux sangles, rubans textiles et élastiques et fermetures auto-agrippantes (Version 2.0 mise à jour mars 2015)

- Articles confectionnés – Recommandation relative au répertoire de terminologie en confection administrative (Version 2.0 mise à jour mars 2015)
- Guide de l'achat public d'énergie (version 1.0 – mars 2015)
- Spécification technique relative aux entoilages thermo-adhérents (version 2.0 – mars 2015)
- Spécification technique relative aux fils à coudre (version 2.0 – mars 2015)
- Spécification technique applicable aux viandes hachées et préparations à base de viandes hachées d'animaux de boucherie (version 2.0 – mars 2015)
- Spécification technique générale applicable aux marchés publics d'étoffes (version 2.0, octobre 2014) (date de publication : février 2015)
- Spécification technique applicable aux supports textiles revêtus (version 2.0, octobre 2014) (date de publication : février 2015)
- Guide de l'acheteur public – Achat de dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (version 1.0, octobre 2014) (date de publication : février 2015)

Comme toujours depuis la création de l'OEAP, l'ensemble des documents GEM sont en ligne sur les pages du site, dématérialisés et gratuits.

[Accéder à tous les guides GEM](#)

[Accéder au programme 2015 des GEM](#)

■ Les réunions du conseil scientifique

Depuis janvier 2014, le conseil scientifique de l'OEAP a tenu cinq séances sous la présidence de François Cholley : les 6 février et 17 octobre 2014, les 11 et 30 mars et le 23 juillet 2015.

La vie de l'Observatoire

■ Assemblée plénière de novembre 2014



L'assemblée plénière de l'Observatoire économique de l'achat public a eu lieu le mardi 25 novembre 2014 au centre de conférences du ministère de l'économie.

Présidée par Jean Maïa, la séance a permis de faire le point sur le recensement 2013, sur les travaux des ateliers et des groupes d'étude des marchés (GEM), et sur la transposition des directives « Marchés Publics » et « Concessions ».

[Accéder au compte-rendu](#)

■ Préparation de l'assemblée plénière 2015

Lors de l'assemblée plénière du 25 novembre 2014, Jean Maïa avait invité les membres de l'OEAP à faire part au SAE et à l'OEAP, d'ici la fin du second trimestre 2015, de la liste des documents GEM, voire des guides OEAP, qu'il leur semblerait nécessaire d'actualiser, archiver, ou mettre en chantier, en indiquant leurs priorités. Un courrier de rappel a été adressé en ce sens le 11 juin dernier aux membres de l'observatoire afin de connaître les thèmes qu'ils voudraient voir traités, pour permettre d'établir le programme de travail annuel 2016 qui sera présenté lors de la prochaine assemblée plénière.

Ont été demandés :

- un tour d'horizon de l'application et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des guides de clauses sociales dans les PPP, les marchés publics et liées au handicap ;
- l'actualisation des guides de l'achat public éco-responsable "Achat de produit" (2004) ; d'achat relatif aux produits et prestations d'entretien des espaces verts (2011) ; la création d'un guide dédié ou l'actualisation de guides sur les travaux de génie civil (construction et l'entretien des routes) ;
- la finalisation de la fiche sur l'indexation des prix dans les marchés de prestations intellectuelles, du guide de l'atelier Dématérialisation des marchés publics, ainsi que des travaux en cours du GEM Ouvrages, travaux et maîtrise d'œuvre ;
- la mise à jour, à terme, du guide sur l'accès des PME-TPE à la commande publique et du guide Aspects sociaux. L'accélération des travaux du GEM analyse du coût du cycle de vie...

■ Deux groupes de travail pour l'atelier Aspects sociaux dans la commande publique

L'atelier de réflexion sur les aspects sociaux de la commande publique, présidé par l'inspecteur général des finances Christophe Baulinet, a créé deux groupes pour ses travaux de l'année 2014 :

- Le groupe sur l'accès des personnes handicapées à la commande publique qui s'est réuni plusieurs fois pour répondre à la demande du comité interministériel sur le handicap d'élaborer un guide spécifique pour aider les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et les entreprises adaptées (EA) à accéder aux marchés publics.

[Accéder au Guide sur l'ouverture des marchés publics au handicap](#)

-Le groupe sur les bonnes pratiques en matière d'achat public socio-responsable a complété le « guide sur la commande publique et l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées »

En effet, 6 ans après la première version qui a permis de faire connaître les clauses sociales, et 3 ans après la dernière mise à jour, il était nécessaire d'actualiser ce guide. Il faut en effet tenir compte des évolutions de la jurisprudence et encourager davantage l'utilisation de ces clauses, grâce à un guide actualisé, plus pratique et comportant un plus grand nombre de bonnes pratiques.

[Accéder au Guide de la commande publique et accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées](#)

■ Les réflexions de l'atelier « PME et commande publique » en 2014

Les réunions de l'atelier PME et commande publique, sous la présidence de Marie-Christine Roger, ont permis d'échanger sur :

-l'approche des problèmes de délai de paiement par l'exemple : l'expérience de la DGFIP et du comptable... »

- comment améliorer pour les PME la visibilité et l'attractivité des achats d'une collectivité ?

Dans ce cadre, des membres de l'atelier sont intervenus sur les thèmes suivants :

-état des lieux de la publicité des marchés publics et perspectives françaises et européennes (BOAMP)

-approche territoriale et retours d'expérience des acheteurs publics locaux (Gip Maximilien, Région Ile-de-France, Ville de Paris)

-la plate-forme des achats d'innovation de l'Etat et de ses établissements publics : quelles nouvelles opportunités pour les PME » (SAE et SGA)

Par ailleurs, l'atelier a donné son avis sur le fascicule « Acheteurs publics : simplifiez l'achat. 10 conseils pour réussir », ainsi que sur le projet de décret portant mesures de simplification applicables aux marchés et contrats relevant de la commande publique.

Enfin, la DAJ a présenté les mesures faisant suite au comité interministériel de modernisation de l'action publique (CIMAP) du 17 juillet 2013, pour simplifier l'accès aux marchés publics : notamment la transposition accélérée de certaines dispositions des directives Marchés : l'allègement du dossier de candidature et le partenariat d'innovation. Elle a également fait le point sur l'avancement des travaux de transposition des nouvelles directives « marchés publics »

■ Quelques précisions sur le recensement

Le recensement des achats publics pour 2014 s'est achevé officiellement le 30 juin dernier. Les données transmises sont désormais en cours de validation et de consolidation. Les chiffres définitifs seront révélés lors de l'assemblée plénière de l'OEAP.

Le recensement 2015 a, lui, commencé dès le 1^{er} janvier 2015 et se poursuivra jusqu'au 31 mai 2016 pour les acheteurs ne transmettant pas leurs données directement à l'OEAP, et jusqu'au 30 juin 2016 pour ceux transmettant directement leurs données. Les échéances restent donc les mêmes qu'en 2015.

■ ...Et toujours disponible, la lettre de l'OEAP « Spéciale Recensement » de mai 2015 sur le recensement 2013 ...

Les résultats du recensement de l'achat public 2013 font apparaître une baisse des contrats recensés ainsi que de leur montant. Le poids des PME dans la commande publique reste malgré tout stable, et les consultations pour lesquelles des offres ont été soumises sous forme dématérialisée progressent...

[Accéder à La Lettre de l'OEAP n° 32-V2](#)

Dernière minute

■ Deux nouvelles consultations publiques sur la commande publique

Au cours du conseil des ministres du 22 juillet 2015, le ministre de l'Economie a annoncé le lancement d'une concertation publique sur deux projets d'envergure relatifs à la commande publique :

* Les concessions : deuxième temps fort de la transposition du paquet législatif européen relatif à la commande publique, les projets d'ordonnance et de décret relatifs aux contrats de concession transposent la directive n°2014/23/UE sur l'attribution des contrats de concession tout en procédant à une simplification du cadre juridique qui leur est propre, dans le respect de l'habilitation consentie par le Parlement. Dans le souci d'offrir une vision d'ensemble cohérente de l'architecture des textes, les projets et leurs études d'impact respectives ont été mis en ligne sur le site de la direction des affaires juridiques du ministère de l'économie. Les contributions pourront être transmises jusqu'au 30 septembre grâce à un modèle figurant également sur le site.

[Accéder à la concertation « concessions »](#)

* Le projet de plan national de dématérialisation des marchés publics a été établi pour permettre le développement des usages du numérique autour des marchés publics. Construit en 10 propositions ordonnées autour des différentes étapes de l'achat, misant sur

la simplicité, la lisibilité et l'exemplarité, ce plan est soumis à la concertation publique jusqu'au 30 septembre sur le site de la direction des affaires juridiques du ministère de l'économie.

[Accéder à la concertation « Plan national de dématérialisation des marchés publics »](#)

En bref

■ Acheteurs publics : simplifiez-vous l'achat. Dix conseils pour réussir



Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique a rendu public en juin 2015 un fascicule formulant 10 conseils à l'attention des acheteurs publics. Ce fascicule encourage les acheteurs à rendre leurs procédures d'achat plus simples et, partant, plus accessibles pour l'ensemble des entreprises, dont les petites et moyennes entreprises et les très petites entreprises. Il est le fruit d'un travail collaboratif conduit, à la demande du Ministre, par les services du ministère avec les acheteurs eux-mêmes : les acheteurs locaux représentés par les grandes associations d'élus locaux, les acheteurs de l'Etat, mais aussi avec les organisations représentatives des entreprises.

[Accéder au communiqué de presse et au fascicule](#)

■ Le Vade-mecum des marchés publics – 2ème Edition est paru



Regroupant la doctrine de la DAJ de Bercy et ses conseils pour une bonne pratique des marchés publics, la seconde édition du Vade-mecum des marchés publics vient de paraître sous une forme entièrement gratuite et exclusivement dématérialisée, assortie de fonctionnalités de lecture et de recherche. Elle est disponible sous les formats HTML, ePub et Pdf. Elle est désormais consultable sur ordinateur, tablette et téléphone mobile.

[Accéder à la rubrique du Vade-mecum des marchés publics- Edition 2015](#)

■ Actualisation des fiches techniques de la rubrique Conseil aux acheteurs



La DAJ a procédé au début de l'année 2015 à un vaste travail de mise à jour des fiches techniques de la rubrique Conseils aux acheteurs. Quatre nouvelles fiches techniques consacrées aux exclusions de l'article 3, aux marchés à tranches conditionnelles, aux marchés négociés de l'article 35 et à la simplification du dossier de candidature ont également été publiées.

Accéder à la rubrique

Retrouvez La Lettre de l'OEAP sur le site Web de l'Observatoire :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/observatoire-economique-lachat-public>



La Lettre de l'OEAP :

Directeur de la publication : Jean Maïa

Rédacteur en chef : Serge Doumain

Rédaction : Brigitte Bancourt

Observatoire Economique de l'Achat Public – Direction des affaires juridiques – Bureau 1C

Bâtiment Condorcet - Télédocus 341 - 6 rue Louise Weiss - 75703 Paris cedex 13

Courriel : oeap@finances.gouv.fr